



Le guide de l'étudiant
en criminologie

**POUR
LES NULS**

BDE et Administration de
l'Ecole de criminologie

TABLE DES MATIERES

I. QUI SOMMES-NOUS ?	3
a) Nos tâches.....	3
b) Les délégués	3
c) L'équipe administrative de l'Ecole.....	4
d) Informations supplémentaires	4
II. LES CRÉDITS	4
III. LES DISPENSES	5
IV. LE MÉMOIRE	6
V. LE STAGE	6
a) Les formalités	6
b) Les démarches administratives à remplir	7
c) Les tuteurs académiques	7
VI. ERASMUS	8
a) Double diplomation à Ottawa.....	8
b) Co-diplomation avec Lille.....	8
c) Autres destinations Erasmus et Mercator	8
VII. DESCRIPTION DES COURS	9
VIII. LES ABSENCES	9
IX. LES ÉVÈNEMENTS DE PRÉVUS	10

I. Qui sommes-nous ?

Ce guide de l'étudiant en criminologie est réalisé par le BDE en collaboration avec l'équipe administrative de l'école de criminologie.

a) Nos tâches

Nous sommes une petite équipe d'étudiants qui, tout au long de l'année, organisent de nombreux événements et nous effectuons plusieurs tâches afin de vous représenter au mieux !

Premièrement, nous sommes présents pour les étudiants concernant tout type de question et d'aide. Si vous avez un problème avec un cours, un professeur, un étudiant, ou autre, vous pouvez toujours vous tourner vers nous, nous vous écouterons avec bienveillance et on sera là pour vous aider du mieux possible !

Ensuite, nous faisons valoir votre voix auprès du corps professoral. Une fois par mois a lieu le Conseil de l'Ecole. Lors de ce conseil, nous discutons notamment des problèmes qu'ont pu rencontrer les étudiants au cours du mois. C'est pour cette raison qu'il est toujours important de venir nous voir lorsque vous avez des problèmes ou des questions.

À côté de cela, le BDE organise aussi plusieurs événements. Nous nous occupons par exemple des pulls et des vestes de l'Ecole, de soirées telles que celle avec les intervenants sur les débouchés de la criminologie ou encore la journée criminologie qui fera son grand retour !

Cette année nous avons également prévu de nous rencontrer de manière plus ponctuelle, vu qu'à partir du Q2, nous organiserons un « café-répit » ! Deux midis par mois, le BDE louera une salle afin d'y être présent le temps de midi pour vous rencontrer, discuter, manger ensemble, jouer à des jeux de société, etc.

b) Les délégués

Voici les délégués avec leur contact en cas de besoin :

- Les co-présidentes :
 - o Margaux Koob (margaux.koob@student.uclouvain.be)
 - o Lucie Nicosia (lucie.nicosia@student.uclouvain.be)
- La vice-présidente : Morgane Delobbe (morgane.delobbe@student.uclouvain.be)
- Cannelle Lebon (cannelle.lebon@student.uclouvain.be)
- Audrey Cristino (audrey.cristino@student.uclouvain.be)

Comme vous pouvez le constater, notre équipe cette année est fortement diminuée. Nous recrutons donc massivement ! Si vous avez envie de vous lancer, n'hésitez pas à nous contacter via mail ou Facebook (sur la page du BDE ou nos profils personnels).

c) L'équipe administrative de l'Ecole

Pour vos questions, vous pouvez également vous tourner vers l'équipe administrative de l'Ecole :

- Mme Magali Prévot : directrice administrative adjointe pour l'Ecole de criminologie (magali.prevot@uclouvain.be).
- Mme Sylvie Mallentjer : gestionnaire et contact pour réservation de locaux (sylvie.mallentjer@uclouvain.be).
- Mme Bénédicte Henry de Frahan : secrétaire (elle pourra notamment vous aider pour vos questions sur le stage ou les erasmus) (benedicte.henrydefrahan@uclouvain.be).

Pour plus d'informations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/administration-de-l-ecole-de-criminologie.html>.

d) Informations supplémentaires

N'hésitez jamais à aller d'abord voir sur le site de l'Ecole, toutes les informations nécessaires y sont et vous y trouverez sûrement la réponse à votre question. Dès lors, il est conseillé d'y jeter un coup d'œil avant d'envoyer un mail à l'équipe administrative.

La page de l'Ecole : <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/master.html>

La page intranet : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri>. Vous y trouverez les informations concernant notamment votre programme de cours et les TP, les dépôts de justificatifs d'absence, les examens, le stage, le mémoire, l'Erasmus et le double diplôme, etc.

II. Les crédits

Chaque cours se voit attribuer un certain nombre de crédits. Il s'agit d'une moyenne du nombre d'heures qu'il faudra consacrer pour ce cours. Cela inclut les heures de cours, le temps consacré aux exercices pratiques, la rédaction de travaux et évidemment les heures d'étude.

Un crédit équivaut à 30 heures de travail. Il s'agit d'une évaluation et donc cela peut légèrement varier en fonction des cours.

La faculté de droit et de criminologie a réalisé une vidéo explicative : <https://www.youtube.com/watch?v=ng0Q1kik-b0>

Elle a aussi réalisé une vidéo explicative sur les résultats des examens : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/comprendre-ses-resultats.html>. On peut y retrouver les conditions de réussite, la moyenne, les notes, ...

Lorsque nous sommes en master, les termes « master 1 » ou « master 2 » n'ont plus vraiment d'importance. Il y a un certain nombre de cours et il faut les réussir.

Par contre, suite au nouveau décret qui entre en vigueur cette année, il y a quelques changements :

- Pour les personnes qui arrivent de Haute Ecole, elles feront automatiquement un parcours en trois ans et non plus en deux ans et demi. De ce fait, leur première année ne sera pas à 60 crédits mais aux alentours des 50 crédits.
- Les compléments de formation (c'est-à-dire ce qui est ajouté comme cours en plus du master) devront être réussis dans les deux ans sauf en cas d'allègement.

Voici un lien avec les différents parcours types : <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/mon-programme-de-cours.html>

Pour certains cours, il existe des prérequis. Il faut avoir réussi certains cours pour accéder à d'autres. S'ils ne sont pas réussis, vous ne pouvez pas accéder aux autres cours. Avant ce nouveau décret, on pouvait transformer un prérequis en un corequis, donc avoir les deux cours la même année. Ce n'est plus possible à moins que l'étudiant soit dans sa dernière année de master.

L'Ecole de criminologie a fait un PowerPoint sur les prérequis : <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/parcours-et-prerequis.html>

III. Les dispenses

Afin de rendre la procédure plus accessible, l'administration de l'école de criminologie a mis en place un formulaire en ligne qu'il faudra remplir pour effectuer toutes les demandes de dispense. Il y aura donc un seul formulaire pour une ou plusieurs dispenses et ce pour l'année entière (Q1 et Q2 compris).

Il faut remplir ce questionnaire **avant le 30 septembre** au cours de la rentrée universitaire du Q1. Il est également important de le faire de manière la plus complète possible, il ne faut pas hésiter à ajouter toutes les pièces jointes que vous pensez utiles (table des matières, résumé du cours suivi,...).

Lien pour les dispenses : <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/demande-dispense.html>

IV. Le mémoire

Le mémoire est sans doute l'épreuve la plus difficile et la plus importante de notre master. Il s'agit d'un travail personnel, approfondi, de recherche et de réflexion qui permet de démontrer ce dont on est capable après nos deux années de master en criminologie.

Avant de commencer la rédaction du mémoire, il faut avant tout choisir une thématique et un promoteur. Ensuite, nous avons quelques séances d'un séminaire d'accompagnement du mémoire qui permettent de trouver un plan et une structure réalisables en accord avec le promoteur. Cette année, le séminaire d'accompagnement du mémoire n'aura exceptionnellement pas lieu parce qu'il s'agit d'une année de transition : il sera dès à présent effectué au Q1 du master 2. En revanche, au cours du 2^e quadrimestre de cette année, les étudiants de master 1 auront deux séances générales sur le mémoire. Ils devront effectuer un travail pour ce séminaire pour juin 2022.

Ces séances générales auront pour objectif premièrement d'expliquer en quoi consiste un mémoire, comment choisir son thème, expliquer la méthodologie, rencontrer les promoteurs, etc. Ensuite, quelques étudiants du master 2 qui rédigeront leur mémoire à ce moment-là viendront présenter leur sujet et tout leur cheminement afin que vous puissiez avoir une idée de ce qui est attendu de vous.

Il sera également possible à partir de cette année 2022 de faire un lien entre votre sujet de mémoire et votre stage. Les nouveaux étudiants auront aussi la chance d'avoir une assistante pour le mémoire, Catherine Geeroms. Cette personne sera là afin de vous aider méthodologiquement si vous vous sentez en difficulté face à ce travail. Plus d'informations suivront et une page sur Moodle y sera également dédiée.

Enfin, petit rappel pour tout le monde : n'oubliez pas qu'il faut également faire une demande de dépôt de mémoire avant de rendre votre mémoire !

Plus d'informations : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/memoire.html>.

V. Le stage

a) Les formalités

Dans le master en criminologie, nous avons l'obligation de réaliser un stage de **300 heures**, peu importe notre finalité.

Le stage se déroule durant **le premier quadrimestre de la dernière année du master**. Nous pouvons l'effectuer du mercredi de la première semaine de cours jusqu'au 31 décembre. Mais, attention, vous avez des cours à suivre les lundis et mardis !

Nous pouvons le réaliser dans différents secteurs : **Aide et protection de la jeunesse, exécution des peines et mesures, interventions psycho-sociales, police/sécurité/magistrature et le secteur de la recherche** pour les étudiants qui sont inscrits dans la finalité approfondie.

Durant le stage, **un séminaire de supervision de stage** se tiendra à la hauteur de 30 heures sur le quadrimestre. Il est obligatoire.

Pour accéder au stage, il faut un certain nombre de prérequis : LECRI1504, LECRI1508, LCRIM2111, LCRIM2107, LCRIM2109, LCRIM2110, LCRIM2112 et LCRIM2222.

Pour plus d'informations : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/stages.html>

b) Les démarches administratives à remplir

La spécificité du stage dans le master en criminologie, est que l'étudiant doit trouver son stage par lui-même. Il se retrouve donc à remplir tous les documents :

- Le formulaire d'inscription au stage : il est important que l'Ecole de criminologie accepte votre lieu de stage.
- La fiche d'analyse des risques.
- La convention de stage à faire signer en trois exemplaires originaux.

Tous ces documents se trouvent sur l'intranet de l'école : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/stages.html>

Il faut faire attention de bien rendre les documents dans les délais indiqués ! Pour vous faciliter la tâche, il existe maintenant un lieu où déposer vos documents : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/documents-stage.html>

c) Les tuteurs académiques

Chaque année, les étudiants en stage sont suivis par des tuteurs académiques. Mme Prévot envoie un mail avec votre tuteur en début d'année académique. Ces personnes sont là pour épauler les étudiants durant toute la durée du stage. C'est aussi à elles que l'on rend les conventions de stage ou le rapport de stage.

Si l'étudiant a des questions, il peut aussi se référer à la coordinatrice des stages, Mme Walravens (anne.walravens@uclouvain.be).

VI. Erasmus

L'Ecole de criminologie propose plusieurs destinations Erasmus à réaliser lors de la dernière année du master.

a) Double diplomation à Ottawa

L'étudiant commence son master à Louvain-La-Neuve et va passer sa dernière année à Ottawa.

Durant cette année, il va suivre des cours, faire un stage de recherche à l'université d'Ottawa (ce pourquoi il doit être inscrit dans la finalité approfondie) et rédiger son mémoire.

A la fin de son master, il obtiendra deux diplômes : le Master en criminologie de l'UCLouvain et la Maîtrise des arts criminologiques d'Ottawa.

Pour plus d'informations : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/double-diplome-ottawa.html>

b) Co-diplomation avec Lille

L'étudiant part durant le deuxième quadrimestre de la 2^{ème} année du master et suit des cours au choix, équivalents aux cours de leur finalité.

L'année de son séjour à Lille, l'étudiant devra s'inscrire en finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique.

Pour plus d'informations : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/diplome-unique-conjoint-a-l-universite-catholique-de-lille.html>

c) Autres destinations Erasmus et Mercator

Lors du deuxième quadrimestre de leur dernière année, les étudiants peuvent choisir d'autres destinations (voir la liste ci-après) pour suivre des cours au choix équivalents aux cours de leur finalité.

- Gand, Belgique (attention, cours en anglais)
- Montréal, Canada
- Ottawa, Canada
- Madrid, Espagne (attention, cours en espagnol)
- Granada, Espagne (attention, cours en espagnol)
- Salamanca (attention, cours en espagnol)

- Poitiers, France
- Budapest, Hongrie (attention, cours en anglais)
- Oslo, Norvège (attention, cours en anglais)
- Porto, Portugal (attention, cours en portugais)

Pour plus d'informations : <https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/erasmus.html>

Attention, pour toutes ces destinations, il existe des critères de sélection :
<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/criteres-de-selection.html>

VII. Description des cours

Les descriptions de tous les cours possibles du Master en criminologie (le tronc commun, les cours de finalité et le complément de formation) se trouvent sur les fiches cours accessibles sur le site de l'UCLouvain. On y retrouve l'enseignant, la durée du cours, le nombre de crédits, les supports, les modalités d'examen des deux sessions et même l'horaire du cours, ...

Lien pour les fiches de cours : [Master \[120\] en criminologie - Programme détaillé par matière \(uclouvain.be\)](#) ou www.uclouvain.be/cours-2022-.... code cours (exemple: www.uclouvain.be/cours-2022-lcrim2101)

VIII. Les absences

Les absences se signalent aussi par un formulaire en ligne qu'il faudra remplir pour déclarer et justifier toutes vos absences.

Il y a des cours où la présence est formellement obligatoire et, par conséquent, il faudra justifier son absence et la signaler au professeur ou à l'assistant. Cela sera précisé dans toutes les fiches de cours du master.

Il y a un nombre maximal d'absences non justifiées : pour les cours il ne faut pas dépasser trois absences et pour les TP et les cours de langues ce sera pas plus de 2 absences non justifiées. Si le quota d'absences non justifiées est dépassé, il y a une possibilité pour que l'étudiant ne puisse pas passer l'examen de la matière concernée. Mais si les absences sont justifiées et que l'enseignant ou l'assistant a été prévenu au préalable, il vous proposera parfois un travail pour compenser votre absence.

Lien pour le dépôt d'un justificatif d'absence :

<https://intranet.uclouvain.be/fr/myucl/facultes/drt/ecri/depot-d-un-justificatif-d-absence.html>

IX. Les évènements de prévus

Le BDE a prévu de nombreux évènements afin de permettre la rencontre entre les étudiants, une bonne entente dans ce master et de quoi se divertir pendant toute l'année. Voici un tableau avec les dates des évènements prévus. Notez que ces dates peuvent varier : nous vous tiendrons au courant grâce à notre page Facebook, aux affiches et interventions dans les auditorios.

<u>Q1</u>	
Séances d'accueil	-Jeudi 15 septembre : -> 10h45 au More 51 pour les nouveaux étudiants -> 14h au more 51 pour les personnes qui se réinscrivent
Formation/aide aux étudiants	-Les mardis 20 (More 78) et 27 septembre (More 77) de 14h à 16h
Vente pulls & vestes :	-Concours pour le logo avec un prix à gagner (pour le gagnant et les participants) du 19 septembre au 2 octobre - Vote des logos à partir du 3 octobre au 9 octobre 23h59. -Essayages : à partir du 10 octobre jusqu'au vendredi 21 octobre
24h Vélo	-26 et 27 octobre
Soirée rencontres	-Mardi 4 octobre à 18h30
Soirée professeurs/étudiants	-Novembre

<u>Q2</u>	
Soirée criminologie avec intervenants	-Mardi 28 février à 17h -> Intervenants de 17h à 19h -> Soirée drink de 19h à 21h
Journée criminologie	-Le 15 mars ou le 22 mars 2023
Deux midis par mois : le café-répit	-Le premier et 3^e jeudi du mois
Soutien psychologique aux étudiants	Commence à partir de vacances de Pâques

Pour le planning plus administratif, voici le lien afin d'avoir toutes les dates importantes :

[Mon programme de cours et TP \(groupes, attendus...\) | UCLouvain](#)